



Unité de négociation de l'ACIA/AFPC

L'équipe de négociation de l'AFPC a rencontré pour la première fois l'équipe de gestion de l'employeur les 28 et 29 mai, à Ottawa.

Les parties ont discuté des procédures à suivre au cours de la présente ronde et ont étudié les changements à apporter à la convention collective en raison de la nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, notamment la procédure de règlement des griefs et le congé pour affaires syndicales. On s'attend à ce que le libellé final sur ces questions soit bientôt réglé.

La deuxième série de réunions avec l'ACIA se tiendra au cours de la semaine du 18 juin.

Votre équipe est bien préparée pour ces négociations et déterminée à travailler fort durant les séances avec l'Agence. Il faut cependant se rappeler que son succès à la table dépend de votre appui inconditionnel.

Abonnez-vous à Info-Négo

Recevez automatiquement les dernières nouvelles concernant les négociations en vous inscrivant sur le site Web de l'AFPC.

http://www.psc.com/bargaining/email_index-f.shtml

Chefs de piquets demandés à l'ACIA

Votre équipe de négociation travaille d'arrache-pied pour conclure une entente avec l'ACIA et le dossier évolue. Toutefois, en l'absence d'entente négociée, nous devons être prêts à prendre d'autres moyens, y compris la grève.

Si nous devons aller en grève, il faut être bien préparé. Pour ce faire, il nous faut une structure de grève. Cette structure peut servir à mobiliser les membres afin qu'ils prennent des mesures pour appuyer les négociations, et non seulement des mesures de grève.

Il faut tout d'abord recruter des chefs de piquets. Ces derniers ont un rôle important à jouer durant une grève. Ils s'assurent que les membres sont sur les lignes de piquetage au bon endroit et au bon moment, coordonnent les activités sur les lignes de piquetage, distribuent l'information aux membres et signalent tout événement important aux coordonnatrices et coordonnateurs de grève. Ils doivent aussi, à l'occasion, communiquer avec le service de police et les représentantes ou représentants de l'employeur.

Le rôle de chef de piquet constitue une bonne occasion de participer à votre syndicat et d'appuyer vos collègues. Toutefois, avant d'assumer ce rôle, vous recevrez d'abord une formation. Si ce rôle vous intéresse ou si vous souhaitez en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec le bureau régional de l'AFPC le plus près.

À ce stade-ci, nous affichons un optimisme prudent quant à l'issue des pourparlers. Les deux premiers jours de négociation ont été efficaces et nous souhaitons poursuivre sur cette voie. Cependant, aucune entente n'a encore été conclue et nous devons nous préparer à toute éventualité.

Si l'on ne parvient pas à conclure d'entente négociée avec l'ACIA, il faudra, par différents moyens, exercer des pressions sur l'employeur afin d'obtenir des résultats tangibles à la table de négociation.

Il s'agit de votre convention collective et nous avons besoin de votre appui.

En solidarité,

Votre équipe de négociation.